

L'OARA devient Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine

Lors du conseil d'administration de l'Office artistique de la Région Aquitaine (OARA) du vendredi 17 juin dernier, Alain Rousset a fait annoncer par la voix de Nathalie Lanzi, vice-présidente en charge de la jeunesse, du sport, de la culture et du patrimoine, et d'Eric Correia, conseiller régional délégué à l'économie créative, à l'innovation et aux droits culturels, l'élargissement des missions de l'agence culturelle à l'ensemble du territoire régional.

L'OARA devient ainsi l'agence de la Nouvelle-Aquitaine pour le spectacle vivant. Un budget complémentaire de 100.000 euros lui sera accordé en septembre afin que l'office puisse **accompagner des projets artistiques de compagnies de la grande région** dès la saison 2016/2017. Cette décision permet à l'OARA **d'ouvrir ses dispositifs de soutien à la production et à la diffusion des spectacles à l'ensemble des artistes de la région** et d'imaginer **une nouvelle gouvernance des projets avec les opérateurs culturels** de ce territoire dans le cadre des droits culturels et de la liberté de création.

Ce choix conforte l'action d'une agence dont l'essentiel du budget est consacré à l'activité artistique et **dont l'action a des retombées nationales**. En la confortant dans ses missions territoriales, la Région lui permet de préparer activement sa nouvelle implantation à l'horizon 2018 au sein de la MECA à Bordeaux. Un outil du 21ème siècle qui lui permettra de remplir trois principales missions : **accompagner toujours mieux les artistes, favoriser l'équité des coopérations territoriales** et **intensifier des dynamiques partenariales à l'échelle nationale et internationale**.

Contact presse :

Rachid Belhadj

05 57 57 02 75 - 06 18 48 01 79 / presse@laregion-alpc.fr

Facebook : [Région Nouvelle-Aquitaine](#) - Twitter : @NvelleAquitaine